

La grogne monte et la mobilisation s'amplifie !

Pas de Licence-Master-Doctorat (LMD) pour la profession infirmière malgré les promesses réitérées aux deux derniers salons infirmiers par le ministre de la Santé et des Solidarités ! Suite à cette annonce, faite lors du groupe de travail ministériel sur la VAE infirmière, la Coordination nationale infirmière (CNI), qui participait depuis le début à la mise en place de cette démarche, a quitté la table de travail. La CNI a informé la profession sur les termes de ce refus : « les infirmières ont vocation à être des auxiliaires paramédicales » qui travaillent, donc, sous la dépendance des médecins... Faisant suite à ces événements, une manifestation a été organisée le 14 mars à Paris. Rappelons que de nombreux pays européens ont appliqué, pour leurs infirmières, les accords de Bologne : Italie, Espagne, Grèce, Portugal... Et certains pays, en prévision de leur entrée dans le giron de l'Europe, ont également mis en œuvre ces accords : Croatie, Pologne...

En France, les directives européennes de 1984, 1989 et 2000 n'ont pas été initiées. La dernière procédure de 2005, concernant toujours la formation universitaire des professions des secteurs

sanitaire et social, préconise une licence non plus de 180 crédits ECTS, mais de 240 ECTS pour assurer la mobilité européenne de ces professions. Il n'y a pas différentes manières d'appliquer les directives européennes et certainement pas en proposant une VAE. La France est le seul pays à s'inscrire dans cette démarche pour les infirmières. Pourtant, VAE rime avec « niveau inférieur au baccalauréat pour l'admission dans les IFSI », donc avec « niveau non conforme pour intégrer l'université ». Pour manifester le mécontentement de la profession, 800 infirmiers et étudiants ont bloqué la place de la Bastille durant deux heures, le 14 mars dernier. Le ministère n'ayant pas daigné recevoir une délégation, le cortège s'est dirigé vers l'hôpital Trousseau avant que la CNI ne décide de dissoudre la manifestation, à 16 h 50.

Une assemblée générale a été organisée dans l'amphithéâtre de cet établissement et une centaine de professionnels y ont assisté. Après analyse de la situation et au regard des informations reçues sur la mobilisation dans différentes villes et régions, la reconduction du mouvement a été décidée. La CGT soutient et participe à l'appel de



la mobilisation. Elle demande à la CNI de se rapprocher des autres syndicats. Deux prochaines étapes sont proposées : une manifestation en régions du 27 au 29 mars puis une journée nationale de grève à Paris, le 3 avril 2007. Aujourd'hui, dans nombre de régions, les professionnels se mobilisent et se préparent à un mouvement de grande ampleur qui devra se transformer en une vraie et forte réaction, le 3 avril, à Paris !

Josseline Jacques,

directeur des soins,
IFCS de Reims (51), le 23 mars 2007

La santé mentale et les enfants, pour mieux en parler



L'association Sparadrap édite avec le soutien de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et de la Fondation Réunica Prévoyance, *J'ai des soucis dans la tête... Et si on en parlait ensemble ?*, livret illustré pour les enfants et leur famille pour aborder préventivement les questions de santé mentale. Le but est de rassurer les enfants de 3 à 11 ans sur le fait d'avoir des soucis, de les inciter à s'exprimer et à se faire aider si nécessaire auprès de professionnels. Ce livret de 20 pages présente de nombreuses situations tirées du quotidien des enfants : dispute des parents, colère, chagrin, jalousie... et des soucis qui peuvent prendre trop de place dans leur vie : insomnie, énurésie, boulimie, anorexie, phobie,

dépression, échec scolaire... Il aborde également des sujets comme le handicap, la maladie grave, l'alcoolisme d'un proche... Chaque partie se termine par des questions pour faire réagir l'enfant et l'encourager à s'exprimer et deux pages sont rédigées à l'intention des parents pour les guider et les aider. Enfin, le métier du psychologue ou du psychiatre ainsi que le déroulement d'une première consultation sont expliqués pour répondre aux interrogations ou inquiétudes des enfants et des parents à ce sujet.

N.D.

Pour en savoir plus : www.inpes.sante.fr/
www.sparadrap.asso.fr